

[Texte]

What I am looking at here, Mr. Chairman, given the minister's announcements about his concerns, is to see how good the department has been at this, and then to take a look at the new offences being planned to see if we are actually going to get somewhere. Again, if they do not have that, I would appreciate it if they could provide that later, and as well by coast.

Mr. Reid: That one could be difficult to get because there may not be statistics to back it up. But certainly anything we can—

Mr. Gardiner: If you would do your best I would appreciate it.

The third one is with regard to alteration of fish habitat, which I assume is somebody running a cat or a skidder through a creek, and pollution of fish habitat, which would be pulp mills dumping into water and what have you. I would be interested in statistics and information on the number of summary convictions, indictments, and subsequent offences or imprisonment. How many charges have you laid in all of those levels, and how many have actually concluded with some kind of settlement in court or what have you?

Mr. Good: We can certainly provide that information.

I think it is important to appreciate that the department has a habitat policy in place, and our fundamental principle in that habitat policy is called "no net loss", which in essence means we are attempting not to lose productive fish habitat, not only for the benefit of fish but as well for the protection of the environment. Added to that, we are attempting to actually add positive habitat over and beyond what we currently have.

The habitat program is really managed by two approaches. One is to discuss and examine, with the information, the plans and specifications and proposals proponents would wish to undertake that may affect fish habitat, and discuss with them ways and means by which that can be mitigated, can be altered and adjusted, so as not to disturb or alter fish habitat; in fact, hopefully to increase the fish habitat. The second element of the strategy, of course, is that if and when situations arise where fish habitat is destroyed and we have taken steps, we have taken action to lead then to a step of prosecution if necessary, and conviction.

So it is important to appreciate that the approach is a twofold one, that the measurement of success in this area is not simply the prosecutions; it is also the kinds of work done on a day-to-day basis with the fisheries officers across the country in order to encourage the changes of various plans so as to maintain, or in fact enhance, productive fish habitat.

[Traduction]

Étant donné les préoccupations formulées par le ministre, monsieur le président, j'essaie de voir ce que le ministère a réussi à accomplir dans ce domaine, pour ensuite examiner les nouvelles infractions prévues dans le projet de loi, afin de déterminer si nous allons faire des progrès. Si les témoins n'ont pas ces renseignements, pour chacune des côtes, encore une fois, j'apprécierais qu'ils nous les fassent parvenir plus tard.

M. Reid: Il sera peut-être difficile d'obtenir ce genre de renseignements, parce que nous n'avons peut-être pas de statistiques à ce sujet. Nous ferons certainement ce que nous pourrons...

M. Gardiner: Je vous serais bien reconnaissant de faire de votre mieux.

Ma troisième question porte sur la modification de l'habitat des poissons, comme par exemple lorsque quelqu'un traverse un petit cours d'eau avec un tracteur à chenilles ou une débusqueuse, et sur la pollution de l'habitat des poissons, comme lorsqu'une usine de pâte à papier déverse ses effluents dans l'eau, etc. Je voudrais connaître les données sur le nombre de déclarations sommaires de culpabilité, les accusations et les amendes ou les peines d'emprisonnement imposées, ainsi que les infractions subséquentes. Combien d'accusations avez-vous portées en tout et combien se sont terminées par un règlement devant les tribunaux ou autrement?

M. Good: Nous pouvons certainement vous fournir ces renseignements.

Il est important, je pense, de comprendre que le ministère a une politique sur l'habitat dont le principe fondamental veut qu'il n'y ait «aucune perte nette», c'est-à-dire que nous essayons au fond de ne pas perdre d'habitat productif, non seulement en ce qui concerne le poisson, mais aussi en ce qui concerne la protection de l'environnement. En outre, nous tentons d'ajouter des habitats positifs à ceux que nous avons actuellement.

Le programme de gestion de l'habitat comporte en réalité deux volets. L'un consiste à discuter des informations recueillies et à examiner les plans et cahiers des charges des propositions qui risqueraient d'altérer l'habitat des poissons, et discuter avec les auteurs de ces propositions de moyens à prendre pour en atténuer les effets, en les modifiant et en les adaptant, afin de ne pas déranger ou altérer l'habitat des poissons; en fait, on espère les amener à l'accroître. Mais notre stratégie a bien sûr un second élément: dans les cas où il y a eu destruction de l'habitat des poissons, nous entamons des poursuites qui débouchent, au besoin, sur des condamnations.

• 1700

Il convient donc de garder présent à l'esprit que nous avons deux façons d'aborder le problème et que notre succès ne se mesure pas uniquement au nombre de poursuites, mais aussi au genre de travail accompli au jour le jour, dans tout le pays, par les agents des pêches pour encourager les modifications aux divers projets afin de maintenir, et même d'améliorer, un habitat favorable aux poissons.